

UN PAS
VERS LE

Zéro déchets

2022

CONSIGNES DE TRI

Trier
le verre

Bouteilles,
pots
et bocaux
en verre

Tous les papiers

Journaux, revues, magazines, courriers,
publicités...



Briques
alimentaires



Emballages
en carton



Bouteilles/flacons
en plastique



Emballages
en métal



Le Textile

Déposer vos dons dans un point d'apport portant le logo de la filière. Pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous, rendez-vous sur : WWW.LAFIBREDUTRI.FR/JE-DEPOSE

Que deviennent vos dons ?

Selon leur état les TLC seront soit recyclés en chiffon soit valorisés en isolation.

Les consignes à suivre :



Vous pouvez déposer :

Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs en sac fermé et vos chaussures liées par paire. Même usés, ils seront valorisés.



Ne déposez pas d'articles humides.



Composter
le reste



Épluchures
Feuilles mortes
Fruits et légumes abîmés
Petites tailles
Coquilles d'oeufs écrasées
Broyat de branches
Marc de café
Papier, journal
Thé et infusions...

Mélanger
après chaque dépôt



Contactez-nous

PGD.CONVERGENCE-GARONNE.FR

PAR COURRIER :
12 rue du Maréchal Leclerc-de
-Hauteclouque 33720 Podensac

PAR MAIL :
pgd@convergence-garonne.fr

PAR TÉLÉPHONE :
05 56 76 38 10
ou 05 56 76 38 05
(usagers rive droite)

COLLECTE DES DÉCHETS RECYCLABLES

ARBANATS / PUJOLS		BARSAC		BUDOS / GUILLOS		CÉRONS		ILLATS	
JAN.	mercredi 5 et 19	JAN.	jeudi 13 et 27	JAN.	jeudi 6 et 20	JAN.	vendredi 14 et 28	JAN.	mardi 4 et 18
FÉV.	mercredi 2 et 16	FÉV.	jeudi 10 et 24	FÉV.	jeudi 3 et 17	FÉV.	vendredi 11 et 25	FÉV.	mardi 1 ^{er} et 15
MARS	mercredi 2, 16 et 30	MARS	jeudi 10 et 24	MARS	jeudi 3, 17 et 31	MARS	vendredi 11 et 25	MARS	mardi 1 ^{er} et 15
AVR.	mercredi 13 et 27	AVR.	jeudi 7 et 21	AVR.	jeudi 14 et 28	AVR.	vendredi 8 et 22	AVR.	mardi 12 et 26
MAI	mercredi 11 et 25	MAI	jeudi 5 et 19	MAI	jeudi 12	MAI	vendredi 6 et 20	MAI	mardi 10 et 24
JUIN	mercredi 8 et 22	JUIN	jeudi 2, 16 et 30	JUIN	jeudi 9 et 23	JUIN	vendredi 3 et 17	JUIN	mardi 7 et 21
JUIL.	mercredi 6 et 20	JUIL.	jeudi 28	JUIL.	jeudi 7 et 21	JUIL.	vendredi 1 ^{er} , 15 et 29	JUIL.	mardi 5 et 19
AOÛT	mercredi 3, 17 et 31	AOÛT	jeudi 11 et 25	AOÛT	jeudi 4 et 18	AOÛT	vendredi 12 et 26	AOÛT	mardi 2, 16 et 30
SEPT.	mercredi 14 et 28	SEPT.	jeudi 8 et 22	SEPT.	jeudi 1 ^{er} , 15 et 29	SEPT.	vendredi 9 et 23	SEPT.	mardi 13 et 27
OCT.	mercredi 12 et 26	OCT.	jeudi 6 et 20	OCT.	jeudi 13 et 27	OCT.	vendredi 7 et 21	OCT.	mardi 11 et 25
NOV.	mercredi 9 et 23	NOV.	jeudi 3 et 17	NOV.	jeudi 10 et 24	NOV.	vendredi 4 et 18	NOV.	mardi 8 et 22
DÉC.	mercredi 7 et 21	DÉC.	jeudi 1 ^{er} , 15 et 29	DÉC.	jeudi 8 et 22	DÉC.	vendredi 2, 16 et 30	DÉC.	mardi 6 et 20

LANDIRAS		PODENSAC		PORTETS		PREIGNAC		ST-MICHEL / VIRELADE	
JAN.	mardi 11 et 25	JAN.	lundi 3, 17 et 31	JAN.	mercredi 12 et 26	JAN.	vendredi 7 et 21	JAN.	lundi 10 et 24
FÉV.	mardi 8 et 22	FÉV.	lundi 14 et 28	FÉV.	mercredi 9 et 23	FÉV.	vendredi 4 et 18	FÉV.	lundi 7 et 21
MARS	mardi 8 et 22	MARS	lundi 14 et 28	MARS	mercredi 9 et 23	MARS	vendredi 4 et 18	MARS	lundi 7 et 21
AVR.	mardi 5 et 19	AVR.	lundi 11 et 25	AVR.	mercredi 6 et 20	AVR.	vendredi 1 ^{er} , 15 et 29	AVR.	lundi 4
MAI	mardi 3, 17 et 31	MAI	lundi 9 et 23	MAI	mercredi 4 et 18	MAI	vendredi 13 et 27	MAI	lundi 2, 16 et 30
JUIN	mardi 14 et 28	JUIN	lundi 20	JUIN	mercredi 1, 15 et 29	JUIN	vendredi 10 et 24	JUIN	lundi 13 et 27
JUIL.	mardi 12 et 26	JUIL.	lundi 4 et 18	JUIL.	mercredi 13 et 27	JUIL.	vendredi 8 et 22	JUIL.	lundi 11 et 25
AOÛT	mardi 9 et 23	AOÛT	lundi 1 ^{er} et 29	AOÛT	mercredi 10 et 24	AOÛT	vendredi 5 et 19	AOÛT	lundi 8 et 22
SEPT.	mardi 6 et 20	SEPT.	lundi 12 et 26	SEPT.	mercredi 7 et 21	SEPT.	vendredi 2, 16 et 30	SEPT.	lundi 5 et 19
OCT.	mardi 4 et 18	OCT.	lundi 10 et 24	OCT.	mercredi 5 et 19	OCT.	vendredi 14 et 28	OCT.	lundi 3, 17 et 31
NOV.	mardi 15 et 29	NOV.	lundi 7 et 21	NOV.	mercredi 2, 16 et 30	NOV.	vendredi 25	NOV.	lundi 14 et 28
DÉC.	mardi 13 et 27	DÉC.	lundi 5 et 19	DÉC.	mercredi 14 et 28	DÉC.	vendredi 9 et 23	DÉC.	lundi 12 et 26

LES JOURS DE RATTRAPAGE VOUS SERONT COMMUNIQUÉS ULTÉRIEUREMENT.

JOURS DE COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

SORTIR SON BAC LA VEILLE AU SOIR

LUNDI

Preignac, Budos, Guillos, Pujols

MARDI

Podensac, Cérons

MERCREDI

Landiras

JEUDI

Barsac, Illats, Saint-Michel

VENDREDI

Virelade, Arbanats, Portets

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le deuxième jeudi du mois à Barsac, Cérons, Illats, Preignac, Pujols-sur-Ciron et Saint-Michel-de-Rieufret.
Le quatrième jeudi du mois à Arbanats, Budos, Guillos, Landiras, Podensac, Portets et Virelade.

Inscrivez-vous au **0800 132 232** la semaine qui précède la collecte.

Le mobilier d'ameublement

Appareils sanitaires : radiateurs, chaudières démontées, cumulus, ballons d'eau chaude, chauffe-eau non électrique, lavabos, baignoires, bacs à douche, bidets, ...

Objets divers : vélos, poussettes, landaus, tables à repasser, jouets, articles de cuisine, articles de sport, ...

COLLECTE DES SAPINS EN POINT DE REGROUPEMENT

En janvier, la collecte des encombrants est remplacée par la collecte des sapins.

Le jeudi 13 janvier : Barsac, Cérons, Illats, Preignac, Pujols-sur-Ciron et Saint-Michel-de-Rieufret.

Le jeudi 27 janvier : Arbanats, Budos, Guillos, Landiras, Podensac, Portets et Virelade.

Se rapprocher de sa mairie pour connaître le lieu de regroupement

Les sapins sont à déposer sans décoration, sans neige artificielle, ni sac à sapin.